



## Concours de résidanat Novembre 2021 Dossier de candidature

Le concours de résidanat en pharmacie aura lieu le 25 Novembre 2021 et jours suivants.

Les dossiers de candidature doivent être déposés

- **du Lundi 11 Octobre au Lundi 25 Octobre**

(de 09 heures à 12h et de 14h à 16 heures) au service des stages de la faculté de Pharmacie de Monastir.

Les documents nécessaires pour constituer un dossier de candidature sont :

- Une demande de candidature au nom de Mr Le Ministre de la Santé avec Nom, prénom, adresse postale, numéro téléphone et adresse électronique.
- 2 copies de la CIN ( copie du Passeport pour les candidats étrangers )
- 2 Extraits de naissance
- 2 enveloppes affranchies avec adresse exacte
- 2 photos d'identité
- 2 copies du numéro du compte courant (bancaire ou postal)
- Bulletin n°3 ou récépissé de dépôt.
- Une copie certifiée conforme du diplôme national de pharmacie ou du diplôme étranger ainsi qu'une copie conforme de l'attestation de l'équivalence du diplôme étranger.
- Pour les étudiants n'ayant pas encore soutenu leur thèse, joindre une attestation qui justifie que le candidat est en instance de thèse. Pour obtenir cette attestation le candidat devra présenter au bureau du secrétaire général les copies conformes des relevés de notes **ou** des attestations de réussite du 2ème cycle (3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> année pharmacie) ainsi qu'une copie conforme de l'attestation de validation des stages.
- Pour les candidats militaires joindre une copie d'un justificatif de l'engagement .

**Tout dossier incomplet ne sera pas retenu et le candidat ne sera pas convoqué pour les épreuves écrites du concours.**

**\*les candidatures peuvent être déposées auprès du service personnel juxta médical (Mr Hafdth Ben Said au ministère de la santé ).**

Rue Avicenne 5000 Monastir- TUNISIE – Tél 216 73 461 000 – Fax 216 73 461 830- e-mail-faculté-pharmacie@fphm.rnu.tn

